



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI									
Numéro d'identité national									

**Demande en délivrance d'un renouvellement
d'une carte de séjour ou d'une carte de séjour permanent**
de membre de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant d'un des autres Etats ayant adhéré à
l'Accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse

**La copie de la présente demande est délivrée en guise de récépissé
vaut carte de séjour pendant une période maximale de six mois.
Le récépissé ne constitue toutefois pas de document de voyage en dehors du Luxembourg**

Prière de cocher ce qui convient :

- ☐ Demande de renouvellement d'une **carte de séjour**
☐ Demande de renouvellement d'une **carte de séjour permanent**

Nom(s) (nom(s) de famille)			
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))			
Prénom(s)			
Date de naissance	/ / (jour / mois / année)		
Nationalité			
Adresse au Luxembourg	Rue :	N° Maison :	
	Localité:	Code postal :	
Lieu de la demande			
Date de la demande	/ /		
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.		

La délivrance du renouvellement d'une carte de séjour ou d'une carte de séjour permanent est à solliciter moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité.

**Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire,
veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.**

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet <https://gd.lu/immigration>.